

36^{ème} session du comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Mali : Des résolutions fortes !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 10 AOÛT 2022

1156

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



FAMa

L'armée de l'air renforcé!



Ordres religieux : Le MARCC et les confessions religieuses en concertation !



Sénégal- Élections législatives : Le président Macky Sall perd la majorité absolue



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

09 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage: la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

788

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

560 610 Vaccinations incomplètes

1 505 994 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 237

Guéris

30 414

Décès

739

dont 08 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.23



P.26



/ Une /



FAMa : L'armée de l'air renforcé !

P.5

/ Brèves /



Côte d'Ivoire / 49 militaires arrêtés au Mali : Des maliens en terre ivoirienne demandent leur libération

P.12

Attaque à Tessit au Mali : 17 soldats et 4 civils tués, 9 militaires portés disparus.

P.12

Le bilan est "provisoire et susceptible d'évoluer", prévient l'armée malienne

Mali : Abdoulaye Maïga, le porte-flingue de Goïta ?

P.13

Mali : Quand l'état joue à briser les foyers

P.13

Mali : Le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans revendique l'embuscade contre la police frontière de Sona

P.14

/ Actualité /



36ème session du comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Mali : Des résolutions fortes !

P.20

Ordres religieux : Le MARCC et les confessions religieuses en concertation !

P.21

Hausse des prix de certains produits de première nécessité : Le gouvernement tape du poing sur la table

P.22

Nouveaux Equipements militaires : Le Mali a reçu au moins quatre avions d'attaque légers I-39c albatros, probablement livrés par la Russie

P.23

/ Politique /



Parti NEMA : Le 1er Congrès ordinaire élit un nouveau bureau

P.26

De Lomé à Bamako : Dans le secret des négociations pour la libération des soldats ivoiriens

P.27

Choix du cercle comme circonscription électorale : Le parti MDJS dénonce la démocratie de l'espace

P.28

/ Culture & société /



US et coutume : La case sacrée de Kangaba

P.26

/ International /



Sénégal- Élections législatives : Le président Macky Sall perd la majorité absolue

P.30

CEDEAO : Création d'une force-anti-putsch ou l'exemple d'une mauvaise idée !

P.32

/ Sport /



Foot : Que devient l'ancien international marocain et ex-bordelais Marouane Chamakh ?

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



FAMa L'armée de l'air renforcé!

Le parc militaire aérien s'agrandit avec la remise d'aéronefs et d'équipements à l'armée malienne. Ces équipements de dernière génération sont composés d'avions de chasses, d'hélicoptères, des radars et avions de transports de troupe, au total une douzaine de vecteurs aériens acquis grâce au partenariat Mali - Fédération de Russie.

La cérémonie de remise officielle aéro-nefs a été présidée, le mardi 9 août 2022, par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. C'était en présence du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, des membres du gouvernement, de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali, des anciens de l'Armée de l'Air, de plusieurs militaires prêts à défendre le pays jusqu'au sacrifice ultime.

Ces nouvelles acquisitions qui viennent renforcer la puissance de feu de l'armée malienne comprennent des avions de chasse de type L39

et Soukhoï 25, des hélicoptères d'attaque de type Mi24-P, des hélicoptères de manœuvre de type Mi-8, ainsi que d'un deuxième avion de transport tactique de type Airbus Caza-295. Ce lot d'équipements, dira le général de Brigade Aly Boï Diarra, Chef d'État-Major de l'Armée de l'Air, n'a pas une vocation de prestige comme la flotte de l'Armée de l'air a parfois été perçue. « **Ce n'est pas une armée de parade que nous construisons. Nous avons l'ambition de construire une armée d'action, opérationnelle, apte au combat et décisive au moment opportun** », a-t-il ras-

suré.

Pour le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, la vision du Président de la Transition pour la défense et la sécurité du Mali a été traduite en directive très claire pour les forces armées maliennes. Il s'agit d'abord de se battre pour gagner les guerres imposées à la nation malienne et ensuite de créer les conditions pour une paix durable et juste avec toutes les filles et tous les fils de ce pays. « **Pour cela, nous avons comme objectif de refonder l'armée malienne pour être davantage professionnelle, bien équipée, bien entraînée, dotée d'un bon moral, plus proche du peuple dont elle est issue, et dominant l'espace des opérations dans le respect des règles et coutumes adéquates et suivant des règles d'engagement strictes. Cette armée doit refléter les valeurs guerrières du Maliba, la diversité, l'unité et la cohésion de la nation. Respectant cette volonté et connaissant parfaitement les réalités de ce beau pays, vous avez à mettre l'armée dans les meil-**



leures dispositions. Vous avez transformé sa stratégie, son état d'esprit, sa posture tactique. Malgré les succès déjà engrangés qui prouvent à suffisance le bien fondé de votre stratégie, vous avez décidé de ne jamais relâcher l'effort. Je dois dire que cette cérémonie de ce jour est historique tant par la nature, la qualité que par le volume de ce que vous nous remettez dont nous n'exposons qu'une partie. Le reste étant bien-sûr engagé en l'opération au moment où se tient cette cérémonie. Le parking sur lequel nous nous trouvons, serait d'ailleurs trop étroit pour recevoir

l'ensemble des matériels récemment acquis grâce au leadership du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta et au partenariat gagnant-gagnant avec la Fédération de Russie », a-t-il souligné.

Le Colonel Sadio Camara a laissé entendre que les équipements présents ne sont qu'un échantillon des capacités qui fondent l'armée de l'air malienne, un outil complet de combat. « Nous consolidons notre capacité de reconnaissance et d'attaque avec des avions de chasse de type L39 et Soukhoï 25, qui s'ajoutent au super Tucano et d'autres appareils déjà en dotation ainsi que

des hélicoptères d'attaque de type MI24-P, qui s'ajoutent au MI35 déjà livrés », a-t-il précisé.

Le point de cette cérémonie a été la remise des clés des aéronefs par le Chef suprême des Armées, le Colonel Assimi Goïta, au Chef d'État-Major Général de l'Armée de l'air, Aly Boï Diarra. L'assistance a eu droit à des vols de démonstration des hélicoptères et avions de chasse.

■ Ibrahim Sanogo

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

IMMIGRATION IRREGULIERE : DE MALIENS PERISSENT EN MER

■ Issa Kaba



Le Mali achète six avions sur fonds propre, voici ce qui retient l'attention d'un président du parti, il s'appelle Ismael Sacko il était conseiller spécial de Ibrahim Boubacar Keita.

Un président du parti qui insulte la première institution, la justice doit sévir.



■ Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)- Le Togo Au Togo, la Société Financière Internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale, a annoncé le 3 août 2022, qu'elle a accordé un financement de 16,5 millions USD à Zener SA, un fournisseur d'énergies intégrées, pour soutenir dans la transition vers des sources d'énergies plus propres et plus sûres. Selon Jonas Daou, directeur général de Zener « Zener possède le seul terminal d'importation de GPL par voie maritime au Togo, lequel fonctionne actuellement à sa capacité maximale....



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-La Fintech Danapay (www.danapay.com) est une société de transfert d'argent lancée par deux jeunes maliens Moussa Dembelé et Demba Dembelé, tous basés en France. Il s'agit d'une Fintech qui offre un service de transfert d'argent à très bas coût pour les particuliers. Moussa Dembelé, un des co-fondateurs de la Fintech

Danapay a affirmé qu'« avec ce service, les Maliens et les autres membres de la diaspora envoient jusqu'à 6000€ (environ 3864 000 F CFA) et paient seulement 1€ (environ 644 F CFA) de frais ». Aujourd'hui, Les produits de la Fintech Danapay visent les clientèles issues de la diaspora Africaine, mais aussi aux professionnels qui opèrent entre l'Afrique et le reste du monde. Ils ambitionnent de faire, la Fintech Danapay, « le Paypal de l'Afrique»,



■ ONE AFRICA



La tribu San vit en Afrique australe depuis au moins 30 000 ans et on pense qu'elle n'est pas seulement la plus ancienne tribu africaine, mais peut-être la race la plus ancienne du monde. Les San ont l'ADN le plus varié et le plus distinct que tout autre groupe africain indigène. Les San sont les descendants des ancêtres du début de l'âge de pierre. Des clans et des groupes familiaux peu connectés ont suivi les migrations saisonnières du jeu entre la chaîne de montagne et la côte. Ils ont construit leurs maisons dans des grottes, sous des surplombs rocheux ou dans des abris temporaires. Ces personnes migratrices ne domestiquent pas les animaux et ne cultivent pas de cultures, même si leur connaissance de la flore et de la faune est vaste. Les San ont catégorisé des milliers de plantes et leurs utilisations, de la nutritionnelle à la médecine, mystique à la récréation et à la mort. Les hommes San ont une formidable réputation de traqueurs et de chasseurs.

Les San n'ont pas de figure d'autorité ou de chef formel, mais se gouvernent par consensus de groupe. Les différends sont résolus au moyen de longues discussions où tous les intéressés ont la possibilité de faire entendre leurs pensées jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. Certaines personnes peuvent assumer un leadership dans des sphères spécifiques dans lesquelles elles excellent, comme les rituels de chasse ou de guérison, mais elles ne peuvent pas atteindre des postes d'influence ou de pouvoir général. Les colons blancs ont trouvé cela très déroutant lorsqu'ils ont essayé d'établir des traités avec les San. Le leadership parmi les San est gardé pour ceux qui vivent dans ce groupe depuis longtemps, qui ont atteint un âge respectable et un bon caractère.

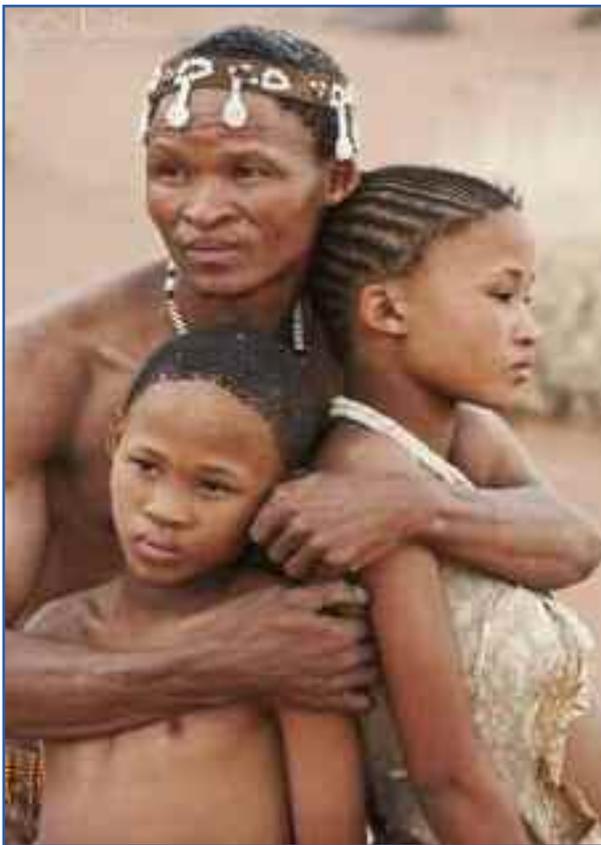
Les San sont d'excellents chasseurs. Bien qu'ils fassent beaucoup de piégeage, la meilleure méthode de chasse est avec l'arc et les flèches. La flèche San ne k. malade l'animal tout de suite. C'est le

p mortel. oison, qui finit par provoquer le dé. Ath. Dans le cas d'une petite antilope telle que Duiker ou Steenbok, quelques heures peuvent s'écouler avant le dé. Ath.

Le système de croyances San observe généralement la suprématie d'un dieu puissant, tout en reconnaissant la présence de dieux inférieurs avec leurs femmes et leurs enfants. Hommage est aussi rendu aux esprits du défunt. Parmi certains San, on croit que travailler le sol est contraire à l'ordre mondial établi par le dieu.

Les San mangent les deux a. nimal et végétal. Leur sélection de nourriture va de l'antilope, du zèbre, du porc-épic, du lièvre sauvage, du lion, de la girafe, du poisson, des insectes, de la tortue, des serpents, de l'hyène, des œufs et du miel La viande est bouilli ou rôtie sur un feu.

Les gars, faisons passer notre chaîne YouTube (YT: Historical Africa) à 20k abonnés. Veuillez cliquer sur le lien pour vous abonner. <https://youtube.com/c/HistoricalAfrica>



■ Emergencegn



Dans le cadre de la construction des nouveaux quais de 100 hectares à l'Est du Port de Conakry, le Directeur Général d'Alport Conakry, Mustafa Levent ADALI en compagnie de son Adjoint, Ousmane Savané s'est rendu ce Lundi, 08 Août 2022 sur le chantier de construction du tunnel qui va servir de passerelle entre le chemin de fer de la Société Rusal....



■ Casimir Sangala



Côte d'Ivoire : Jean Louis Billon emploie 33 000 salariés et ne fait pas beaucoup de bruits.



■ Bacary Camara



Un vibrant appel à tous les amoureux de l'Islam. Nous vous prions de faire passer le message. Vous pouvez appeler pour votre donation le 76 44 53 18.

Mosquée de Niengué coura

De la toiture aux toilettes, tout a été bâclé..

« Nous préférons des tapis, à la place des nattes que vous voyez à l'intérieur de la mosquée, mais pour le moment notre besoin prioritaire est la réfection de sa toiture avec des tôles de qualité capables de résister aux intempéries liées à la saison des pluies. Quand il pleut, l'eau rentre de partout et il nous arrive même de prier souvent les pieds dans l'eau.. C'est pourquoi en cette période d'hivernage nous lançons un vibrant appel à tous les musulmans afin de voler au secours de cette « maison de Dieu » qui est aussi ouverte aux quatre vents, à cause de l'absence d'une clôture d'enceinte. C'est ce qui fait augmenter chaque jour les risques réels de morsure des pythons et autres serpents venimeux, dissimulés dans un grand bosquet si proche. C'est ce qui explique ce sentiment de crainte et d'inquiétude chez les populations. Pour tout contact : 74 76 17 91/ 76 44 53 18 /

74 66 18 05..
B.CAMARA, Journaliste.



NIANG TV



Le liste des 25 joueurs retenus par le sélectionneur national de l'équipe Chan Nouhoum Diane.
CP : Mamady Diarra.

FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

**LISTE DE L'EQUIPE CHAN
MATCHS AMICAUX MAURITANIE
15 AOUT ET 18 AOUT 2022**

N°	Prénoms	Club	Ligue
1	Diawara	BOUKO	AS Riss
2	Yonissou	KOTA	Djébo AC
3	Aboukhalil	DOUMBO	APP
4	Silim	DOUMBO	Djébo
5	Chérif Moustapha	DOUMBO	AKKO
6	Ousmane	DIALLO	Djébo AC
7	Saka	BAGAYOGO	Djébo AC
8	Mamadou	CAMARA	AS Riss
9	Dawa	SANTOUCHE	Djébo AC
10	Diado	KONE	AS Riss
11	Mamadou	CAMARA	AS Riss
12	Ali Diallo	SIKIKO	Stade Moulins (Mali)
13	Makou	SAMANOU Y	AS Riss
14	Dawa	CAMARA	Djébo AC
15	Fati Sidi	COCCIBALY	Djébo AC
16	Abdoulaye	MARIBI	AS Riss
17	Abdoulaye	SIKIKO	Djébo AC
18	Issoufou	SIKIKO	AS Riss
19	Mamadou	DEULE	SCSA
20	Issi	KOTA	AS Riss
21	Djibril	COCCIBALY	Djébo AC
22	Ousmane	KAMISSORO	AS Riss
23	Mamadou	CEBI	CS Hoangmai
24	Mamadou	COCCIBALY	Stade Moulins (Mali)
25	Dawoud	SYNAYORO	Djébo AC

©Mamadou Diarra

MAURITANIE LE 15 AOUT 2022
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ABDOU BATHILY

Moussa Yoro Diallo



Ce jour, 9 août 2022, nous sommes présents à l'hôtel Radisson Collection ex Sheraton au nom du Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ-

MALI) pour prendre part à la :
" JOURNÉE D'ÉCHANGES ENTRE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU MALI ET LA SOCIÉTÉ CIVILE " :

THÈME :

Juge électoral et société civile, quelle complémentarité pour des élections réussies au Mali ?

Unis, nous bâtissons le Mali !!

Vive les bâtisseurs !!



Abdou MBAYE



Ceux qui souhaitent rejoindre l'inter coalition Yewwi-Wallu doivent choisir une des composantes sans chercher à casser la dynamique qui a permis une victoire historique de l'opposition sénégalaise aux dernières élections législatives. Conservons un peu d'éthique même en politique

La signature de l'Accord Bissau 2022 sera un des acquis majeurs de la gouvernance de Macky SALL. Rien ne vaut la paix interne! Toutes nos félicitations à l'armée sénégalaise, aux franges du MFDC concernées et au Président Macky SALL, sans oublier les acteurs de l'ombre.

La presse annonce le décès d'une dizaine de personnes en sus des graves dégâts matériels occasionnés par les inondations. Je m'incline devant la mémoire des victimes et présente mes condoléances les plus attristées à leurs familles.



■ Fahad Ag Almahmoud



Cet après-midi à Tessit la réplique des FAMA a été dissuasive.

Le 4eme paragraphe parle de survol; j'espère que les @FAMA_DIRPA savent que l'EIGS a des drones. Je profite de l'occasion pour informer les maliens de cela.



■ FAMA 24



Retour de l'Etat du Mali sur le Marché des Titres Publics de la Zone UEMOA : les investisseurs renouvellent leur confiance à l'Etat du Mali.

Le Mali vient de lever le pari inédit en soulevant 277,371 milliards fcfa sur le Marché des Titres Publics de la Zone UEMOA avec une remarquable participation des investisseurs.

Pour ce retour sur le marché à la suite de la levée des sanctions, les services du ministère de l'Économie et des Finances à travers le trésor public, a sollicité les investisseurs pour un montant de 270 milliards et a obtenu une réaction favorable à hauteur de 102 %, bien plus que le montant sollicité, soit 277,371 milliards fcfa.

Ce succès témoigne de la confiance des investisseurs en l'Etat malien, en son gouvernement et en la politique économique financière et budgétaire des plus hautes autorités.

L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Côte d'Ivoire / 49 militaires arrêtés au Mali : Des maliens en terre ivoirienne demandent leur libération



« Nous opérateurs économiques maliens et présidents de plusieurs associations de la société civile malienne de Côte d'Ivoire, encourageons vivement les autorités au plus haut sommet de l'Etat de Côte d'Ivoire et du Mali à tout mettre en œuvre pour le règlement pacifique par voie diplomatique de ce différend, pour le bonheur et la satisfaction des deux peuples frères unis par des liens multiséculaires de solidarité, d'hospitalité et de fraternité ». C'est en substance ce qui ressort de la déclaration du haut conseil des maliens de Côte d'Ivoire qui s'est rassemblé ce 8 août 2022 à Abidjan dans la commune du Plateau.

A l'appel de Haidara Moulaye, président du Haut Conseil des maliens de Côte d'Ivoire, plusieurs ressortissants maliens vivant en Côte d'Ivoire se sont rassemblés dans la commune du Plateau. Objectif, soutenir les initiatives diplomatiques en vue de trouver une solution négociée de ce malentendu causé par certaines incompréhensions entre les deux pays, suite à l'affaire des 49 militaires ivoiriens. « Nous opérateurs économiques maliens de Côte d'Ivoire, apprécions valablement et positivement la mission de médiation menée par son excellence M. Faure Gnassingbé, Président de la République togolaise entre le Mali et la Côte d'Ivoire », a précisé Maiga Saliou, Secrétaire général du Haut Conseil des maliens de Côte d'Ivoire, dans sa déclaration au nom de la communauté malienne vivant en Côte d'Ivoire. Pour la communauté malienne, le Mali et la Côte d'Ivoire sont deux pays d'un même peuple. Mieux, les maliens ont été généreusement accueillis par la Côte d'Ivoire. Ils mènent librement leurs activités. Ils sont intégrés au sein de la communauté ivoirienne à tel enseigne que certains ont fondé des foyers et se sont installés durablement. Il importe donc dans ce contexte que les différends entre ces deux pays soient réglés de manière pacifique pour le bonheur de tous.

Bien d'autres responsables de sociétés civiles étaient présents à cette cérémonie. Il s'agit en l'occurrence de Oumar Kaba N'Diaye, directeur du bureau ivoirien pour la promotion et l'intégration africaine et du professeur Moctar Haidara, président du groupe national de travail pour la concorde et la cohésion sociale. Une manifestation est prévue le 13 août devant l'ambassade du Mali à Abidjan pour demander la libération des 49 soldats ivoiriens retenus au Mali.

Diomandé Karamoko / Source : Le banco.net

Attaque à Tessit au Mali : 17 soldats et 4 civils tués, 9 militaires portés disparus. Le bilan est "provisoire et susceptible d'évoluer", prévient l'armée malienne



Au moins 17 soldats et 4 civils ont été tués le 7 août, 9 autres militaires sont portés disparus, après une attaque attribuée à des jihadistes dans la ville de Tessit située dans la zone dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina et le Niger, a affirmé l'armée malienne. Le bilan est "toujours provisoire et susceptible d'évoluer", selon le communiqué de l'armée, qui dit avoir tué sept ennemis "vraisemblablement de l'Etat islamique au Grand Sahara et bénéficiant d'un appui drones et artillerie avec un usage des explosifs et véhicule piégé".

"EXPERTISE EXTÉRIEURE"
"Les opérations clandestines et non coordonnées de survol enregistrées par les forces armées maliennes (Fama), hier, dimanche et aujourd'hui (le 6, 7 et 8 août), confirment la thèse que les terroristes ont bénéficié d'un appui majeur et d'une expertise extérieure", assure l'armée. L'état-major malien fait également état de 22 blessés dans l'armée, d'importantes pertes matérielles dont trois véhicules détruits et des dommages sur d'autres véhicules, les installations Fama et les habitations des civils. Du côté "ennemi", outre les sept tués, l'armée évoque "un nombre inconnu de morts et blessés emportés par les assaillants". Un précédent bilan de l'armée donnait 4 soldats et 2 civils tués.

ZONE DES TROIS FRONTIÈRES

Le secteur de Tessit, situé du côté malien de la zone des trois frontières, dans une immense région rurale broussarde non contrôlée par l'Etat, est fréquemment le théâtre d'affrontements et d'attaques. Les groupes armés affiliés à Al-Qaïda, rassemblés sous la houlette du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM, JNIM en arabe), y combattent le groupe Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), affilié à l'organisation Etat islamique. Les jihadistes cherchent le contrôle de cette zone stratégique et aurifère. L'armée malienne, installée dans un camp militaire à côté de la localité de Tessit, a également souvent été prise à partie dans cette région. Dans cette zone parfois appelée le "Gourma malien" opèrent également des casques bleus de la mission de l'ONU au Mali.

CIVILS ENTRE DEUX FEUX

Les civils, comme partout au Mali, sont pris entre les feux de ces acteurs du conflit, et accusés d'être alliés avec l'un quand ils ne le sont pas avec l'autre. Les habitants de la zone ont fui par milliers, notamment vers la grande ville voisine de Gao, à quelque 150 km au nord. Le Mali est plongé dans la tourmente depuis 2012. La propagation jihadiste, d'abord confinée dans le nord du pays, s'est étendue au centre et au sud du Mali, ainsi qu'aux Burkina Faso et Niger voisins.

Source : Franceinfo

Mali : Abdoulaye Maïga, le porte-flingue de Goïta ?



Contrairement aux autres colonels au pouvoir, le ministre de l'Administration territoriale n'a pas participé aux putschs qui ont secoué le pays. Après avoir longtemps épousé ceux qu'il décrie, il est aujourd'hui la voix des déclarations les plus virulentes et un rouage central de la junte.

Assimi Goïta, Sadio Camara, Malick Diaw, Ismaël Wagué, Modibo Koné. À eux cinq, ils ont fait chuter deux régimes en moins d'un an. Anciens membres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) – tombeur d'Ibrahim Boubacar Keïta –, ils sont les cinq colonels vers qui tous les regards sont tournés depuis près de deux ans. À leurs côtés et bien qu'intégré tardivement au gouvernement, un autre gradé voit son influence grandir discrètement à Bamako.

Inconnu des sphères politiques il y a peu, le colonel Abdoulaye Maïga a hérité du ministère de l'Administration territoriale en juin 2021. Porteparole du gouvernement depuis le 1er décembre 2021, le militaire de 41 ans est devenu la voix par laquelle viennent les déclarations tonitruantes, parfois guerroyantes, des autorités maliennes.

VÉHÉMENT

Quasi-systématiquement, l'apparition de son visage rond aux traits poupins à la télévision nationale est synonyme d'escalade dans le bras de fer qui oppose Bamako à une partie de la communauté internationale. En janvier, il est celui qui « invite » la ministre française des Armées de l'époque, Florence Parly, à « faire sienne [la] phrase d'Alfred de Vigny sur la grandeur du silence ». Le 18 février, sanglé dans son uniforme, c'est de nouveau lui qui accuse la France de « subversion » et « d'espionnage ». Trois mois plus tard, c'est encore lui qui « dénonce » les accords de défense qui lient le Mali et Paris.

France, Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali), G5 Sahel : à Bamako, les annonces de ruptures ont désormais l'apparence d'Abdoulaye Maïga. Bien qu'il n'appartienne pas au quintet de putschistes qui, le 21 mai 2021, « a

Mali : Quand l'état joue à briser les foyers



L'éloignement des conjoints dans le cadre de la mutation dans la fonction publique, est à la base de nombreuses ruptures de mariages. Quand les deux conjoints ne parviennent pas à s'organiser pour mener une vie familiale, ils se séparent.

La fonction publique garantit une certaine stabilité financière. Elle permet à celui ou celle qui y est admis de se projeter dans sa carrière professionnelle avec une certaine sérénité. Mais, elle est aussi la cause de rupture de certains foyers.

En effet, les mutations dans la fonction publique amènent certains couples à se séparer. Les conjoints sont contraints de vivre séparément loin de l'autre et cela peut causer des difficultés de vie de couple. Certains arrivent à s'organiser d'autres pas. Du coup, ces couples finissent par divorcer.

Il est difficile d'imaginer des jeunes couples vivre loin l'un de l'autre. La situation est encore plus compliquée s'il y a des enfants. Le mari dans une localité et la femme dans une autre localité, loin l'un de l'autre. Non seulement, une crise de confiance peut vite s'installer entre le couple, mais aussi, la vie familiale liée à beaucoup d'autres aspects peut conduire à la rupture définitive.

Il est impératif pour l'Etat de trouver des solutions au cas où le couple est admis à la fonction publique en ce qui concerne les mutations séparées.

Youma / Source : Le Pouce

rectifié » la transition ouverte neuf mois plus tôt par leur premier coup d'État, le militaire est devenu un rouage central de la junte.

CARRIÈRE EXEMPLAIRE

Source : Jeune Afrique

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikle.com

Mali : Le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans revendique l'embuscade contre la police frontière de Sona

L'embuscade a visé le 7 août un véhicule de la Police frontière de Sona sur l'axe Koury-Koutiala dans le sud du pays

Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) ou Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), la branche officielle d'al-Qaïda au Mali, a revendiqué, lundi, l'embuscade contre la relève descendante du Poste de police Frontière de Sona ayant fait cinq (5) policiers tués, un (01) blessé et trois portés disparus.

Par voie de communiqué le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans annonce que « ce dimanche 7 août 2022 les moudjahidines ont tendu une embuscade à l'armée malienne entre Koutiala et Koury dans la région sud de Sikasso ».

Et GSIM d'ajouter : « La bataille a commencé par la destruction d'un véhicule blindé de l'armée et cinq d'entre eux ont péri, puis les frères ont avancé vers eux avec des tirs en capturant un soldat. (5) Kalachnikovs (5) pistolets (12) chargeurs (432) munitions, téléphones et autres appareils ont également été saisis ».

Le Directeur Général de la police, Soulaïmane Traoré, a confirmé, dimanche, la mort de cinq (5) policiers maliens, un blessé et trois autres portés disparus, dans une explosion sur l'axe Koury-Koutiala dans le



sud du pays.

Traoré a précisé que « la relève descendante du Poste de police Frontière de Sona a heurté un engin explosif suivi de tirs nourris d'assaillants non identifiés ».

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), avait revendiqué, le 23 juillet dernier l'attaque kamikaze avec deux véhicules piégés bourrés d'explosifs contre une installation de la Direction du matériel, des hydrocarbures et des transports des Armées (DMHTA) à Kati le 22 juillet près de Bamako.

Lors de cette attaque, sept terroristes ont été neutralisés, un soldat a été tué, tandis que six personnes, dont cinq militaires et un civil, ont été blessées.

Source : Anadolu Agency



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIDÈLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant
www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement du **Directeur des Ressources humaines** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

- faire appliquer la législation du travail en vigueur tant par l'OCLEI que par ses employés ;
- définir une politique de recrutement et appuyer sa mise en œuvre (recrutement, embauche, formation et rédaction des contrats de travail, vérification de la conformité des contrats et des pratiques de l'OCLEI aux règles de droit du travail (Code du travail, conventions et accords collectifs) ;
- gérer l'évolution des carrières de la vie professionnelle des salariés : retraite, maladies, accidents, formations, congés, rupture de contrat, contrôle des conditions de travail des salariés ;
- instaurer la grille salariale de l'OCLEI ;
- s'occuper de la gestion de la paie des salariés (établissement des bulletins de paie et déclarations sociales) ;
- gérer les conflits et œuvrer un bon climat social au sein de l'OCLEI;
- développer des projets d'entreprise visant à accroître la motivation du personnel ;
- sensibiliser les employés aux impératifs d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur leur lieu de travail ;
- contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication interne par la diffusion des informations économiques et sociales liées aux objectifs de l'OCLEI ;
- représenter l'OCLEI lors de négociations avec les représentants du personnel.

Pour l'aider dans sa mission, le **directeur des ressources humaines** peut avoir un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité. Il doit savoir travailler en équipe et surtout déléguer certaines tâches.

II. Compétences :

- avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique;
- Qualités relationnelles.



III. Qualifications requises :

Formation :

- être titulaire au moins d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; droit du travail, droit social, économie, finances, gestion d'entreprise et d'administration;
- avoir au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines ;

Expérience :

- avoir plus de 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité en ressources humaines dans le secteur public ou privé.

Connaissance linguistique :

- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Connaissance informatique :

- bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Emails sous environnement, logiciels de gestion R.H et similaires).

Les candidatures féminines sont encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

IV. Lieu de travail

Le Directeur des Ressources humaines sera basé à Bamako et pourra être déplacé en cas de besoin en tout autre endroit.

V. Dossiers à fournir

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formations dans des postes de responsabilités occupés;
- certificat de nationalité ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé au plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement du **Community Manager** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

Assister le chef du service de la communication dans la stratégie d'organisation et de développement de la communauté en ligne et la dynamisation du site web de l'OCLEI.

II. Tâches :

- participer au développement de la stratégie de communication de l'OCLEI ;
- produire des contenus sur le net (photo, vidéo, son) ;
- animer des groupes d'internautes;
- planifier des posts (contenus) ;
- interagir avec les membres de la communauté ;
- convertir des internautes en relais d'informations ;
- augmenter la présence digitale et accroître la visibilité de l'OCLEI ;
- faire la mise à jour régulière du site web de l'OCLEI.

III. Compétences :

- capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre des activités de communication sur les médias sociaux ;
- très bonne connaissance et de capacité d'analyse des tendances sur les réseaux sociaux ;
- grande capacité rédactionnelle ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- grand modérateur et diplomate ;
- très bonne maîtrise de la langue française ;
- connaissance avérée de la veille sociale ;
- grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- excellente capacité d'écoute et d'aptitude à communiquer oralement et à l'écrit ;
- qualités relationnelles.

IV. Qualifications requises :

Expérience :

- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir une grande expérience dans la création, le développement et le suivi d'un media social ;
- avoir une bonne connaissance du paysage médiatique du Mali et du milieu des éditeurs de contenu de médias sociaux.



Connaissance informatique :

- bonne connaissance de l'outil informatique ;
- excellente connaissance des réseaux sociaux ;
- capacité avérée dans la mise à jour de site web , intranet et web TV;
- capacité avérée en prise de vue (Photo – vidéo) ;
- bonne connaissance de Photoshop et d'autres logiciels similaires.

Connaissance linguistique :

- excellente connaissance du français (orale et écrite) ;
- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Les candidatures féminines sont encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. Dossiers à fournir :

- un CV actualisé daté et signé ;
- des copies légalisées des diplômes obtenus ;
- des attestations et certificats de travail;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des attestations de formation en Community Manager ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

36^{ème} session du comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Mali : Des résolutions fortes !

Le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, a présidé, le lundi 8 août 2022, la cérémonie d'ouverture de la 36^{ème} session du comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Mali. Objectif : évaluer la mise en œuvre partielle des résolutions et recommandations issues de la précédente session, qui s'exécutent dans un contexte national et international particulièrement difficile.



La 36^{ème} session s'est penchée sur les points suivants: l'examen et l'adoption du compte rendu de la 35^e session du Comité de gestion, l'examen de l'état d'exécution des résolutions et recommandations de la session précédente, l'adoption des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020, l'examen du document sur l'exploitation, les équipements et infrastructures techniques ainsi que les ressources humaines, l'examen de l'état d'exécution du budget 2022 au 30 juin 2022 et les questions diverses.

Aussi, elle permettra de faire un bilan exhaustif de la mise en œuvre de ces activités. Les projets d'investissement comprennent notamment : la maintenance de la bande de piste de Bamako, la réhabilitation des pistes d'aéroports, l'acquisition d'un véhicule incendie moyenne puissance pour Sikasso et Tombouctou, l'aménagement de l'aire de sécurité d'extrémité de piste et du prolongement dégagé, côté seuil 09, de Kayes et le projet d'installation d'une source d'énergie permanente à l'aéroport Dignagan de Sikasso.

Le ministre des Transports et des Infrastructures,

Dembélé Madina Sissoko, a fait savoir que cette session du Comité de gestion, se tient à mi-parcours, et donne l'opportunité de faire un bilan d'étape des activités menées au titre de l'année courante. L'accélération de l'exécution du programme d'investissement mis en place pour maintenir et améliorer les outils et infrastructures techniques, a permis la redynamisation des activités de l'Aviation civile, conformément aux recommandations du Comité de gestion.

A ses dires, le suivi périodique des activités permettra de fixer de nouvelles orientations après un regard rétrospectif sur le semestre écoulé. Il ressort des documents soumis à l'examen de la présente session que des actions significatives ont été réalisées. « **Le Comité de gestion appréciera les activités ci-après : concernant les bâtiments et infrastructures techniques : l'achèvement des travaux de construction du nouveau siège de la Délégation de l'ASECNA, l'aménagement de la cour et la réhabilitation du bâtiment de maintenance d'aérodrome au niveau de l'Aéroport**

International Président Modibo Keita-Sénou, l'aménagement d'infrastructures pour les Services de lutte contre l'incendie à Nioro, Kayes et Sikasso : la réhabilitation de bâtiments aux aéroports de Nioro et de Yélimané », a-t-elle cité.

Dans la même lancée, selon elle, concernant les stations météo synoptiques, il s'agira de l'acquisition d'une station météo automatique d'aérodrome pour Sikasso, la construction d'un nouveau parc météo à la station de San, l'acquisition de divers équipements météorologiques pour les besoins opérationnels des stations météo de l'intérieur. Concernant les aires de mouvements et voiries : les travaux d'aménagement du poste de stationnement avions dit « poste isolé » de Bamako, le renforcement du marquage des pistes d'atterrissage de Bamako, Kayes et Sikasso, l'exécution de travaux de réparation d'urgence au niveau de la piste d'envol de Mopti. « **La Délégation aux activités aéronautiques nationales du Mali assure en outre que tous les indicateurs de pilotage concernant la gestion du trafic, l'information aéronautique, le niveau de protection contre l'incendie, la disponibilité des équipements de communication et de navigation sont au vert sur tous les aérodromes relevant de sa gestion** », a-t-elle poursuivi.

Le ministre Dembélé Madina Sissoko, a annoncé que les actions seront axées, pour le reste de l'année, essentiellement sur la réalisation des projets inscrits au programme d'investissement non encore exécutés et notamment : les travaux de remblayage de la bande de piste de Bamako, la poursuite des travaux de réhabilitation des pistes d'aéroports, en particulier celles de Nioro et Mopti, l'acquisition de véhicules incendie de moyenne puissance pour Sikasso et Tombouctou, les travaux d'aménagement de l'aire de sécurité d'extrémité de piste et du prolongement dégagé au niveau de la piste de l'aéroport de Kayes, la réhabilitation du balisage lumineux de l'aéroport de Kayes. « **Je demeure convaincue que des débats sortiront des résolutions et recommandations pertinentes pour prendre en compte les différentes préoccupations ci-dessus évoquées** », a-t-elle conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Ordres religieux : Le MARCC et les confessions religieuses en concertation !

Les travaux de la deuxième réunion du cadre de concertation entre le ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes et les associations et confessions religieuses se sont tenus le mardi 9 août 2022 au CICB. Cette rencontre a pour objectif de partager avec les organisations religieuses les projets et préoccupations du moment et recueillir les leurs, en vue de recadrer le programme d'activités du département en cours d'exécution.

Cette activité a été présidée par le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Toumani SANGARE qui avait à ses côtés le Directeur Général de la Maison du Hadj le Dr Abdoul Fatha CISSE. La présente rencontre est la première de l'année 2022 ; elle a été réalisée grâce au partenariat entre le Secrétariat Permanent de la Politique Nationale de Prévention et de Lutte Contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme au Mali et le PNUD. Elle permettra au département de partager pendant deux jours (les 9 et 10 août 2022) avec 100 représentants issues des structures du MARCC, des organisations

religieuses et culturelles les projets et préoccupations du moment et recueillir les leurs, en vue de recadrer le programme d'activités du département en cours d'exécution.

Le ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes (MARCC) a créé un cadre de dialogue dénommé cadre de concertation entre le département et les associations et confessions religieuses. Sa création a été consacrée par la Décision n° 2020-00039/MARC-SG du 28 octobre 2020 du ministre des Affaires religieuses et du Culte. Il est composé de plus de soixante-dix membres et comporte outre les associations et confessions religieuses, tous les services du département,

il peut aussi s'adjoindre d'autres organismes, en l'occurrence des partenaires techniques et financiers. Il se réunit ordinairement une fois par trimestre et exceptionnellement, chaque fois que les circonstances l'exigent.

Le cadre de concertation a pour but de contribuer à l'instauration d'un dialogue en vue de la consolidation des relations entre le département et les différents regroupements religieux et se prononcer sur des questions relatives à la consolidation des relations entre les différents ordres religieux ou de croyance, la coordination des activités religieuses et des œuvres caritatives, la gestion des édifices de culte et des associations confessionnelles, la moralisation des prêches, des établissements religieux et l'enseignement des religions, bref, la réglementation.

Dans son discours, le Secrétaire Générale du ministère du ministère des Affaires religieuses, du culte et des coutumes, Toumani SANGARE a souligné que cette rencontre du Cadre de Concertation entre le département et les associations et confessions religieuses et culturelles et coutumières se tient dans des circonstances particulières du fait de la situation de crise multi-dimensionnelle du pays.

En effet, il a rappelé les missions de son département à savoir, préparer et mettre en œuvre une Politique de gestion des Affaires Religieuses, assurer à tous la liberté de conscience et la liberté d'opinion religieuse et de favoriser l'enseignement et la diffusion des convictions religieuses et garantissant le libre exercice des Cultes, le tout dans le maintien de l'ordre publique.

De ce fait, il a précisé que le Cadre de Concertation entre son département et les associations et confessions religieuses, culturelles et coutumières est un moyen d'échanges, de propositions d'idées pour renforcer les liens entre les différents ordres religieux. « **Cet exercice pratique permettra de traduire en actes formels légaux, de façon consensuelle, les préoccupations, compatibles avec nos pratiques sociétales, des communautés religieuses et de croyance** », a-t-il indiqué. Enfin, il a assuré aux participants que les résultats des travaux à l'issue de cet atelier feront l'objet d'une exploitation judicieuse par le département et ses différentes structures.

■ Maffenin Diarra



Hausse des prix de certains produits de première nécessité : Le gouvernement tape du poing sur la table

Le gouvernement du Mali vient d'annoncer une nouvelle mesure suite à son constat selon lequel il y a une « hausse anormale et injustifiée des prix de certains produits de première nécessité depuis la levée de l'embargo. » Dans son conseil des ministres extraordinaire du dimanche 07 août 2022, il a décidé de réaffecter les quantités subventionnées non exécutées au cordon douanier représentant au moins un mois et demi de consommation. Lisons plutôt l'intégralité du communiqué de cette réunion de l'exécutif malien.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire, le dimanche 07 août 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Kouloba, sous la présidence du Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen du point inscrit à l'ordre du jour, le Conseil a entendu une communication. Sur le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce, le Conseil a examiné une communication relative à la hausse anormale et injustifiée des prix de certains produits de première nécessité depuis la levée de l'embargo.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a rappelé le mécanisme de fixation des prix des produits subventionnés ayant impliqué le Conseil national des prix, composé des services techniques, de la société civile, des opérateurs économiques, des syndicats et des associations de consommateurs.

Il est apparu que les prix convenus lors de la réunion du Conseil national des Prix du 06 avril 2022 ne sont pas respectés.

A titre illustratif, le prix du sucre importé fixé à 600 F CFA le kilogramme, prix plafond détaillant, est cédé aujourd'hui anormalement et de manière injustifiée jusqu'à 800 F CFA.

Pour atténuer l'impact des différentes crises sur les populations, notamment la maladie à

Coronavirus, aggravé par les sanctions illégitimes et illégales de la CEDEAO et de l'UEMOA contre notre pays, le Gouvernement a accordé 14 milliards de F CFA de subvention.

Cette subvention a abouti à la fixation des prix conformément aux dispositions de l'Arrêté n°2022-0865/MIC-SG du 06 avril 2022 portant administration des prix de certaines marchandises dans lequel le Kilogramme du sucre est cédé à un prix plafond de 600 F CFA.

Le Gouvernement condamne fermement cette hausse anormale et injustifiée des prix des produits de première nécessité.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a décidé :

- de réaffecter les quantités subventionnées non exécutées au cordon douanier représentant au moins un mois et demi de consommation à d'autres opérateurs économiques.

Cette réaffectation, en ce qui concerne le sucre, pourra être accompagnée éventuellement par l'allocation d'une quantité supplé-

mentaire correspondant à environ un mois de consommation ;

- de procéder à la vérification de l'affichage obligatoire des prix des différents produits dans les lieux de commerce ;

- de contrôler le respect des conventions et règlements en vigueur ;

- d'inviter la population à dénoncer systématiquement les cas de violation des prix des produits subventionnés en appelant aux numéros mis à sa disposition à cet effet ;

- de mettre en place très prochainement un numéro vert pour la dénonciation des cas de violation des prix des produits subventionnés ;

- de renforcer la fréquence des contrôles ;

- d'augmenter la taille des brigades de contrôle des prix en y adjoignant des éléments des Forces de Sécurité ;

- d'intensifier le contrôle à tous les niveaux de la chaîne de distribution ;

- de mettre en place un Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des mesures prises.

Le Gouvernement appelle la population à rester sereine et la rassure que toutes les dispositions seront prises pour contenir cette hausse des prix des produits de première nécessité.

Bamako, le 07 août 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national



Nouveaux Equipements militaires : Le Mali a reçu au moins quatre avions d'attaque légers L-39c albatros, probablement livrés par la Russie

Il y a deux jours, le ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a annoncé, sans livrer plus de détails, que le colonel Assimi Goïta, le chef de la junte au pouvoir à Bamako, présiderait une cérémonie au cours de laquelle des « aéronefs militaires » seraient remis au chef d'état-major de l'armée de l'Air malienne.



Effectivement, ce 9 août, celui-ci a pris officiellement possession d'au moins quatre avions d'attaque légers L-39C Albatros, sur le tarmac de l'aéroport international de Bamako. A priori, un hélicoptère d'attaque Mil Mi-35 supplémentaire a fait aussi partie du lot.

À en juger par les photographies diffusées sur les réseaux sociaux, les L-39C arborent la même livrée que les appareils de ce type utilisés par les forces aérospatiales russes, les cocardes maliennes ayant simplement remplacé les marques russes peintes sur la dérive et les ailes de ces avions.

Développé dans les années 1960 par l'ingénieur tchèque Aero Vodochody, le L-39C est un avion d'entraînement pouvant être utilisé pour des missions d'attaque au sol. Disposant d'une autonomie de 1750 km [avec des bidons de carburant externes, ndlr], cet appareil a en

effet la possibilité de mettre en oeuvre de l'armement [une nacelle « canon », bombes de 500 kg ou panier de roquettes] grâce à quatre points d'emport extérieurs.

Au total, les forces aériennes russes ont reçu plus de 2000 exemplaires du L-39C Albatros... et elles en maintiendraient encore une grosse centaine en service actuellement.

Les modalités et les conditions dans lesquelles ces quatre avions ont cédés au Mali n'ont pas été précisées. En outre, ce transfert pose plusieurs questions : comment ces appareils seront utilisés au regard de leur autonomie par rapport à l'immensité du territoire malien ? Et comment se déroulera leur maintien en condition opérationnelle [MCO] ? En outre, on ignore si des pilotes maliens ont été formés pour en prendre les commandes... Et si tel est le cas, quand l'ont-ils été ? Enfin, quel rôle a tenu le groupe paramilitaire privé russe

Wagner dans cette affaire ?

Par le passé, la force aérienne malienne a possédé des avions de combat à réaction, dont des MiG-17, des MiG-21 et des Aero L-29 Delphin. Tous ces appareils, à de rares exceptions près, avaient été livrés par l'Union soviétique. Les L-39C qu'elle vient de recevoir rejoignent au moins quatre Embraer EMB 314 « Tucano » [dont un serait opérationnel] et un Cessna Caravan utilisé comme avion de reconnaissance. Jusqu'alors, ses capacités offensives reposaient essentiellement sur des hélicoptères d'attaque Mil Mi-24/35 récemment livrés par la Russie.

Par ailleurs, peu avant de quitter la tête du commandement militaire américain pour l'Afrique [US AFRICOM], le général Stephen Townsend a indiqué que la guerre en Ukraine n'avait pas eu de conséquence sur la présence de Wagner au Mali.

Le groupe paramilitaire russe « semble s'intéresser toujours autant au Mali. En fait, il y a déployé de nouvelles capacités sophistiquées, comme des systèmes de défense aérienne que nous avons vus apparaître là-bas récemment », a en effet expliqué le général Townsend, lors d'une conférence de presse donnée le 26 juillet dernier. Sur ce point, en mars, les forces armées maliennes [FAMA] ont dit avoir reçu des radars mobiles 59N6-TE de la part de la Russie.

Quoi qu'il en soit, la remise de ces L-39C Albatros a eu lieu deux jours après une attaque qui, attribuée à l'État islamique au grand Sahara [EIGS] a fait 17 tués, de 22 blessés et de 9 disparus parmi les soldats maliens à Tessit, dans la zone dite des trois frontières.

Dans un communiqué, l'état-major malien explique que les assaillants ont bénéficié d'un « appui drones et artillerie ». Et d'ajouter, en s'agardant de préciser ses accusations : « Les opérations clandestines et non coordonnées de survol enregistrées par les forces armées maliennes, hier, dimanche et aujourd'hui, confirment la thèse que les terroristes ont bénéficié d'un appui majeur et d'une expertise extérieure ». En ne désignant pas clairement les responsables de ce soutien présumé, Bamako laisse courir la rumeur selon laquelle la France serait impliquée... alors que son retrait militaire du Mali est sur le point de s'achever.

Source : Zone Militaire

Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

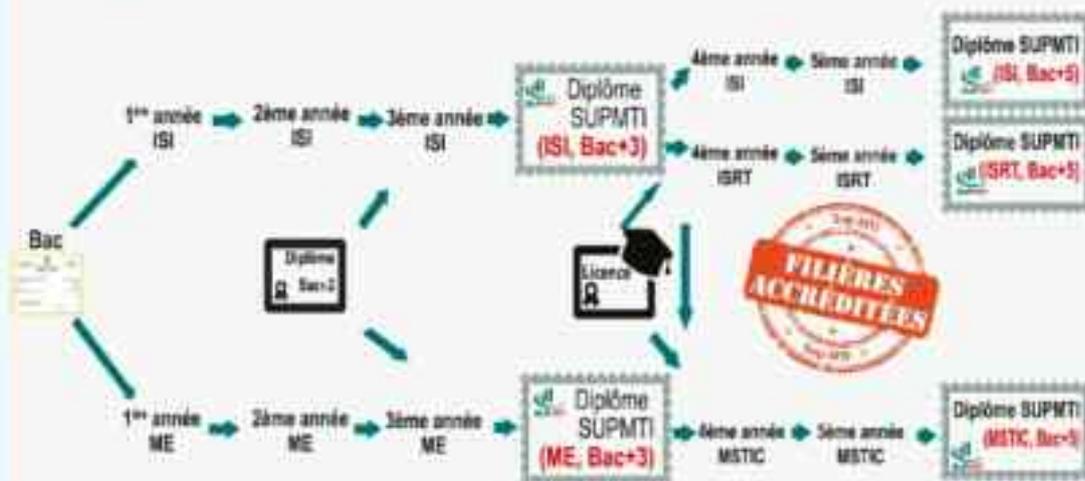
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
PAR LA FORCE
DU GROUPE
DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI** Béni Mellal



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II. (+212) 5 23 42 22 33/34.

D&D Consulting

Avis :

Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: mdoumbia1@yahoo.fr au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75**,
D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.

NB : Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.

Parti NEMA : Le 1er Congrès ordinaire élit un nouveau bureau

Le Centre international des conférences de Bamako (CICB) était plein à craquer, le dimanche 7 août 2022, lors du 1er congrès ordinaire du parti Nouvel Espoir pour le Mali (NEMA) dissidence du PRVM Fasoko. Les travaux de ce congrès ont permis aux membres du parti d'élire un bureau de 241 membres avec comme président Samba Coulibaly.



L'ouverture des travaux était présidée par le président sortant Bréma Bouacar EMMANUEL TRAORÉ ; en présence des membres du directoire technique et de plusieurs militants et sympathisants. Le parti Nouvel Espoir pour le Mali (NEMA) est né le 1er mars 2021 avec comme devise, "Unité-Travail-Loyauté" comme emblème le Karité.

Le parti Nouvel Espoir pour le Mali « NEMA » dissidence du PRVM Fasoko, a tenu les assises

de son premier congrès ordinaire le 7 août dernier, au Centre international des conférences de Bamako (CICB). Deux mille quinze (2015 délégués) venus du district de Bamako et de l'intérieur du pays ont participé à cette activité. Au cours de son allocution, le président sortant du parti NEMA, Bréma Bouacar EMMANUEL TRAORÉ, a précisé que son parti compte aujourd'hui 15.101 Comités, 614 sous sections et 43 sections mise en place dans 37 cercles et les 6 communes du district de Bamako.

Ainsi, il a souligné que le parti NEMA né le 1er mars 2021, ambitionne de conquérir et exercer le pouvoir en proposant aux Maliens une vision politique et des programmes d'actions ambitieux, cohérents et réalistes. « **NEMA est une formation politique ouverte à tous les partis qui partagent la même vision et le même projet de société** », a-t-il dit.

Prenant parole, le nouveau président du parti NEMA, Samba COULIBALY a exprimé sa gratitude à l'endroit de son prédécesseur, Bréma Bouacar Emmanuel TRAORÉ pour « sa ténacité et son sens élevé du devoir bien fait ». « **L'heure est au rassemblement, à la cohésion et à l'entente. Il y va de l'intérêt de nous tous. Le lien qui nous unit est plus fort. C'est ensemble que nous formons une famille. C'est ensemble que nous constituons une force. Oui, une force redoutable. Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort pour atteindre cet objectif** », a-t-il clamé.

En effet, il s'est engagé à veiller à l'épanouissement des femmes et des jeunes qui seront au cœur de toutes ses actions. « **Le Mali a besoin de tous ses enfants pour faire la refondation par la voie démocratique. Cela demande nécessite l'apport de chaque malien** », a-t-il dit.

Par ailleurs, il a déploré la recrudescence de l'insécurité malgré l'appui des partenaires. « **Malgré l'appui des partenaires internationaux et la signature des accords de paix, les violences persistent et se propagent de plus en plus : d'où la recrudescence des attaques djihadistes, des conflits intercommunautaires et l'instabilité politique. Le Mali, avec sa capacité de résilience, est en train de surmonter toutes ces difficultés** », a fait savoir Samaba Coulibaly.

Il a profité de l'occasion pour rendre un vibrant hommage aux forces de défenses et de sécurités pour leur combat au quotidien. « **Les Maliens veulent aujourd'hui la paix, la stabilité et une bonne gouvernance ; la construction d'un pays fort avec un tissu économique à même d'assurer la sécurité, la stabilité, la solidarité, le travail et le bien-être des populations, est possible** », a-t-il avancé.

■ Maffenin Diarra

De Lomé à Bamako : Dans le secret des négociations pour la libération des soldats ivoiriens

Détenus depuis le 10 juillet au Mali, 49 soldats ivoiriens sont toujours au centre des négociations entre Bamako et Abidjan. Plusieurs chefs d'état et acteurs diplomatiques ont fait leur apparition dans le dossier. Coulisses.

Le sort des soldats ivoiriens interpellés voici près d'un mois à l'aéroport de Bamako – et un temps accusés d'être des mercenaires chargés de déstabiliser le Mali – reste au cœur des discussions diplomatiques ouest-africaines. Selon nos sources, le Togolais Faure Essozima Gnassingbé et Robert Dussey, son ministre des Affaires étrangères, s'efforcent d'ouvrir un deuxième round de négociations à Lomé entre Ivoiriens et Maliens.

La première session s'étant soldée par un échec, les médiateurs tentent de déminer la

situation. Selon nos sources, les Maliens, dont la délégation était dirigée par le chef de la diplomatie, Abdoulaye Diop, n'ont guère apprécié l'attitude des Ivoiriens. Ceux-ci avaient amené à Lomé nombre de documents émanant de leur ministère de la Défense, qui prouvaient, selon eux, que Bamako était parfaitement au courant, avant le 10 juillet, que des soldats seraient envoyés au Mali.

L'UA ET LA CEDEAO À LA RESCOUSSE

Les Ivoiriens avaient quant à eux trouvé leurs interlocuteurs par trop agressifs et avaient refusé de présenter des excuses. Alassane Ouattara espérait obtenir la libération des 49 soldats avant le 7 août, date de la célébration

de l'indépendance de son pays. Devant les signaux négatifs envoyés depuis Bamako au début d'août, il s'est résigné à voir le dossier traîner en longueur.

Outre la médiation togolaise, le chef de l'État ivoirien compte sur deux de ses pairs pour trouver une issue favorable à ce dossier et le tenir informé de ses avancées : Macky Sall, au nom de l'Union africaine, et Umaro Sissoco Embaló, au nom de la Cedeao. Selon nos informations, le Sénégalais et le Bissau-Guinéen ont tous deux évoqué ce sujet avec Assimi Goïta, le président de la transition malienne. Ce dernier est par ailleurs en contact régulier avec Robert Dussey.

AMINATA MOHAMED AU NOM DE L'ONU

Un autre diplomate suit également le dossier de près : le Portugais António Guterres. Le secrétaire général des Nations unies avait déjà demandé au Français Jean-Pierre Lacroix, son adjoint chargé des opérations de paix, en visite à Bamako le 24 juillet, de plaider auprès du pouvoir malien pour une sortie de crise rapide. Selon nos sources, c'est désormais la Nigériane Aminata Mohamed, vice-secrétaire générale de l'ONU, qui est en contact régulier avec les autorités maliennes. Au Mali, l'affaire est gérée par un trio composé d'Assimi Goïta, d'Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale, et du colonel Modibo Koné, le directeur général de la Sûreté nationale. Dès les premières heures de la crise, ce dernier avait été en contact direct avec Vassiriki Traoré, patron des renseignements ivoiriens. Détenus à l'École de gendarmerie de Bamako dans des conditions qu'Abidjan juge acceptables, les soldats ont reçu, au début du mois d'août, la visite de deux diplomates ivoiriens basés à Bamako : Kouadio Konan, premier conseiller à l'ambassade, et le colonel Brahim Doumbia, l'attaché de défense.

Ils ont également reçu le soutien du cardinal Jean Zerbo, l'archevêque de Bamako, et de Seïd Cherif Ousmane Madani Haidara, le président du Haut conseil islamique du Mali. Les deux autorités religieuses ont elles aussi intercedé auprès de la présidence et du gouvernement maliens en faveur de la libération de ces hommes.

Source : JA



Choix du cercle comme circonscription électorale :

Le parti MDJS dénonce la démocratie de l'espace

Le Mouvement démocratique pour la justice sociale (MDJS le Réveil) a animé, le samedi dernier, une conférence de presse focalisée sur les injustices de la nouvelle loi électorale combinée au projet de réorganisation territoriale. Le parti reproche à la nouvelle loi électorale de créer une injustice en matière de représentativité de la majorité des Maliens dans les zones à forte concentration de population au profit de certaines zones spécifiques du pays, vastes et moins peuplées. Ainsi, pour le MDJS, notre pays tend vers la démocratie de l'espace en lieu et place de la démocratie du peuple.



Cette conférence de presse qui a eu comme cadre le siège du parti sis à Missabougou était animée par le président Abdoul Karim DIAMOUTENE ; le vice-président Abdel Kader KONARE ; la présidente des femmes, Afou DEMBELE...

Le président du parti a informé que lors d'une rencontre entre le ministre de l'Administration territoriale et la classe politique, un projet de réorganisation territoriale a été présenté aux acteurs politiques par le Directeur général de l'Administration du territoire (DGAT). Pour le président du MDJS, Addoul Karim DIAMOUTENE, ce projet de réorganisation crée une injustice en matière de représentativité de la majorité des Maliens dans les zones à forte concentration de population au profit de certaines zones spécifiques du pays, vastes et moins peuplées.

Par exemple, explique-t-il, en disloquant la région de Kidal en 9 cercles, l'application de la nouvelle loi électorale lui donne d'office 9 députés. Alors que si l'on s'en tient uniquement au critère de population, la région de Kidal ne peut excéder au plus 2 députés.

De même, ajoute M. DIAMOUTENE, les régions de Gao et de Ménaka devraient disposer d'un maximum de 14 députés selon le critère population alors que la Loi électorale combinée à la nouvelle réorganisation leur attribue 22 députés au moins.

Il se trouve que dans la même logique, la région de Tombouctou et Taoudéni disposerait d'au moins 19 députés.

Pour le MDJS-Le Réveil, le seul critère à prendre en compte pour la représentativité de la population demeure celui de la taille de la population (critère démographique), dans la mesure où la démocratie n'est autre que le pouvoir du Peuple. Pour les responsables du parti, le critère de superficie serait pertinent s'il était attaché à la population.

« En partant de l'hypothèse qu'il faudrait 60 000 habitants pour 01 député et en utilisant les projections de la population malienne pour l'année 2022, l'application de la nouvelle loi électorale engendre un surplus de députés dans les anciennes régions de Tombouctou, Gao et Kidal. Ceci réduit systématiquement le nombre total de députés qui devrait légitime-

ment revenir aux autres régions, nettement peuplées. En prenant la région comme circonscription électorale pour l'élection des députés, les 05 régions du Nord (Tombouctou, Gao, Taoudéni, Ménaka et Kidal) ne devraient pas dépasser 32 députés selon l'estimation de la population en 2022 », a expliqué le conférencier.

Cependant, déplore-t-il, avec le choix du cercle comme circonscription électorale pour les députés, ces régions obtiennent un nombre plus important de députés que ne leur confère la taille de leur population.

Ainsi, aux dires du président DIAMOUTENE, au lieu de 32 députés au total, l'application de la nouvelle loi attribue à ces régions, au moins 50 députés (estimation 2022).

Selon le président du parti MDJS-Le Réveil, la nouvelle loi N°2022-09 du 24 juin 2022 portant loi électorale viole une recommandation issue des assises qui stipule à l'article 167 : « Pour l'élection des Députés à l'Assemblée nationale, les circonscriptions électorales sont les Cercles et les Communes du District de Bamako ». Le conférencier a affirmé que pour justifier la violation des recommandations des ANRs, lors de son passage à la télévision Renouveau TV le 26 juin 2022, le président de la commission Loi du CNT, Dr Souleymane DE, a évoqué 2 raisons, à savoir: l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et l'impossibilité ou la difficile application du scrutin proportionnel, surtout pour les localités qui disposeraient d'au plus 01 député.

Ce que lui fait dire que l'objet de la nouvelle loi électorale est l'amélioration de la représentativité des populations de ces régions, relativement à leur poids réel dans la population malienne.

« La nouvelle loi électorale du 24 juin 2022, appliquée en l'état crée une double injustice à l'endroit des régions du sud du pays moins vastes et plus peuplées. Dans un premier temps, elle attribue des députés sur la base de la superficie, même si celles-ci renferment moins de population. Dans un second temps, elle permet l'attribution de députés supplémentaires aux régions moins peuplées, grâce aux suppléments de population des localités les plus peuplées », a dénoncé le conférencier.

PAR MODIBO KONE
Source : Info-Matin

US et coutume : La case sacrée de Kangaba

Kangaba (en langue malinké : Ka'ba) est située au cœur du Mandé, région historique du Mali, berceau de l'empire du Mali. Elle est distante de 50 km de la frontière guinéenne. Le Kamablon est la case sacrée de Kangaba dans la région de Koulikoro. Il a été construit en 1653.

Le Kamablon de Kangaba est un remarquable édifice de plan circulaire qui abrite des objets et des éléments de mobilier d'une grande richesse symbolique pour la communauté et qui est utilisé comme sénat villageois. C'est à Kangaba que se trouve également la plaine de Kurukan (Kurukan Fuka) où a été proclamé en 1236 par Soundiata Keita (1190-1255, empereur du Mali) la "charte de Kurukan Fuka", première déclaration universelle des droits de l'Homme marquant les bases de l'empire du Mali. Selon la description des sites historiques et paysages culturels du Mandé faite à l'Unesco par la délégation permanente de la République du Mali, il serait le dernier Kamablon de l'aire culturelle du Mandé. Sa construction circulaire, de 4 mètres de diamètre est faite en terre – banco, et le toit en chaume. Le bâtiment est entouré de trois fromagers (arbres), d'un puits, du "wasi", et de la tombe de Mansa Sèmè. Ce dernier est réputé être le fondateur du Kamablon et par là même, premier prêtre de la case sacrée. L'ensemble de ces éléments et de la case revêtent un caractère sacré dans la culture mandé, et en particulier, pour les griots du clan Diabaté. A l'intérieur de cette case sacrée, qui fait office de sénat villageois ou "vestibule de parole", sont conservés des objets et du mobilier précieux et symboliques. A l'entrée de Kangaba, notamment, le plateau de Kurukan Fuga a servi de décor en 1236 au grand rassemblement des clans malinkés et à la proclamation d'un nombre important de prescriptions qui relèvent de la problématique moderne des droits humains, du développement, de la gouvernance, de l'état de droit, de la diplomatie, etc. Transmise fidèlement par des générations de griots dédiés, la Charte de Kurukan Fuga est considérée comme un document capital pour les médiations traditionnelles et relève d'un véritable esprit législateur.

Dans le contexte de la restauration rituelle du Kamablon, sanctuaire d'une des branches de la descendance de Sunjata Keita, elle s'inscrit dans une épopée plus vaste au caractère my-



thique, sacré et identitaire, dont sont les dépositaires exclusifs les griots Diabaté du village voisin de Kéla. A la fois agriculteurs, entremetteurs traditionnels, régulateurs des conflits villageois et mémoire vivante des généalogies du Mandé, ils se transmettent l'art de la parole, mais aussi du chant et de la musique qui la portent.

Tous les 7 ans, les populations du mandé se rassemblent pour célébrer la réfection de la toiture de chaume sur le Kamablon dans le village de Kangaba. La pose du nouveau toit de la case sacrée est l'occasion d'une cérémonie, portée par les membres du clan des Keita, descendants de Soundiata Keita, et des griots Diabaté, qui conservent et racontent la mémoire du Kamablon. La réfection du toit est l'occasion d'évoquer l'histoire et la culture du mandé à travers les traditions orales, ainsi que de renforcer les liens sociaux, de régler les conflits et de prédire l'avenir pour les sept ans à venir. Les festivités durent cinq jours, pendant lesquelles des jeunes âgés de 20 à 21 ans descendent l'ancienne toiture, puis posent la nouvelle sous la surveillance et la direction des anciens de la communauté, qui, à cette occasion, transmettent leurs savoirs liés à la case sacrée, à sa construction, son histoire et sa valeur symbolique.

Les griots du village voisin de Kéla rendent hommage à Soundiata et livrent des récits de la tradition orale du mandé. C'est aussi un mo-

ment de resserrement des liens sociaux. Le rituel comporte également une pratique divinitaire permettant d'annoncer une prédiction d'avenir pour les sept prochaines années. Cette cérémonie est inscrite depuis 2009 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La toiture de la case sacrée de Kangaba (appelée Kama Bolon), lieu de préservation des fétiches, est restaurée tous les sept ans.

Même si elle paraît avoir peu changé malgré la colonisation française, l'extension de l'islam et, aujourd'hui, une importante hémorragie humaine, la région du Manden (ou Mandé) est à la source d'une part importante de la culture malienne contemporaine. C'est là, entre les falaises et les plateaux qui portent son nom et la vallée du Haut-Niger, qu'au 13^e siècle, le héros Sunjata Keita a créé et légiféré l'empire du Mali, dont l'influence politique, économique et culturelle a marqué toute l'Afrique de l'Ouest, du Niger aux Côtes du Sénégal et du désert aux forêts de la Guinée et de Côte d'Ivoire. Mercredi 16 mars 2011, le gouvernement a adopté en Conseil des ministres des projets de décret portant classement dans le patrimoine culturel national de la Réfection septennale du toit du « Kamablon » case sacrée de Kangaba.

Oumou SISSOKO
Source : L'Alternance

Sénégal- Élections législatives : Le président Macky Sall perd la majorité absolue

Malikilé n'avait pas tort en prédisant une situation à la Française pour l'épilogue des élections législatives de Juillet 2022, l'une des plus disputées dans l'histoire politique du Sénégal. Ce jeudi 4 Aout les résultats proclamés par la commission nationale de recensement des votes consacrent la perte de la majorité absolue de la coalition au pouvoir de Macky Sall. Une première depuis les indépendances en 1960. Les Sénégalais peuvent être fiers de ce que ce scrutin s'est déroulé dans la paix, malgré les vives tensions liées aux enjeux.



Pour un total de 6 972 199 inscrits, il y a eu 3 281 583 votants, dont un nombre important de bulletins nuls 20 987 exactement, ce qui donne 3 260 836 suffrages valablement exprimés pour un taux de participation de 46,64%.

Benno Bokk Yakaar (BBY) arrive en tête avec 1 518 137 voix, suivi de Yééwi Askanwi 1 071 139, puis Wallu Sénégal 471 517, les Serviteurs 56 303, Bokk Giss Giss 44 862, AAR Sénégal 52 173 Nataangue 25 833 Bunt bi 20 922.

Ce qui, en termes de sièges, donne : BBY 82, Yééwi 56, Wallu 24, et les autres coalitions que sont : Bokk Giss Giss, les Serviteurs et ARR Sénégal chacune 1 siège.

Une répartition qui fait perdre à BBY sa ma-

rité, sans qu'aucune des autres coalitions de l'opposition ne l'obtienne. C'est dire la similitude avec la France. On peut remarquer que l'inter-coalition Yééwi-Wallu totalisant 80 députés n'est donc pas parvenue à l'objectif de pouvoir imposer à elle seule la cohabitation. Et comme l'avait vu venir Malikilé dans son numéro 1152, la posture des autres coalitions sera déterminante dans le rapport des forces à l'hémicycle. Puisqu'il ne manque qu'une seule voix à BBY pour avoir les coudées franches d'une majorité absolue. Cette voix qui manque est sans doute la raison de la modestie du triomphe des militants et sympathisants de la coalition du président.

Aussi tous les Sénégalais ont-ils le regard

tourné vers Thierno Alassane Sall, ancien ministre de l'Énergie de Macky Sall et tête de liste de ARR Sénégal, Pape Diop ancien président de l'Assemblée nationale sous Wade, transfuge du PDS et leader de Bokk Giss Giss, Pape Djibril Fall, le journaliste leader des Serviteurs et une des révélations de ces élections, qui ont chacun un siège. C'est chez eux que se trouve la voix qui manque à BBY et/ou les trois voix qui manquent à la coalition Yééwi-Wallu, pour avoir la majorité absolue.

On comprend dès lors, aisément, la situation actuelle, faite de spéculations, de pression et de tractations. D'eux on parle déjà de trio arbitral !

L'opposition réunie dans l'inter-coalition Yééwi-

Wallu avait dénoncé dès le mercredi un bourrage des urnes dans les départements du Nord du Sénégal : Matam, Kanel, Ranérou, arguant de l'existence de procès-verbaux mentionnant un nombre de bulletins de vote supérieur au nombre d'inscrits ou ne comportant les signatures de l'ensemble des mandataires (art 85). Ce qui a installé un débat houleux dans le pays. Cette coalition, la plus représentative de l'opposition soupçonne donc BBY d'avoir bourré les urnes dans ces localités qui lui sont favorables pour gagner le maximum de sièges sur la liste proportionnelle.

La Commission nationale de recensement des votes avait jusqu'au vendredi à minuit pour proclamer les résultats, n'a pas retenu ces recours et a publié avant termes les résultats provisoires de ces élections. Quelles sont donc les leçons à tirer de ces élections, dont les résultats vont être certainement confirmés par le conseil constitutionnel ?

Le paradoxe est que malgré les foules immenses des caravanes lors de la campagne, les Sénégalais ne sont pas sortis pour voter. Aussi le taux de participation est-il des plus bas, notamment comparé à celui des législatives de 2017 qui était de 54%.

En obtenant que 82 sur les 165, BBY qui disposait d'une majorité confortable de 125 députés dans la dernière législature est

assurément dans la dégringolade, depuis les élections locales. Ensuite BBY a obtenu 1 518 137, alors que l'inter coalition Yééwi-Wallu a obtenu un nombre supérieur soit 1 542 656 voix. Mieux si les trois autres députés s'allient avec l'inter-coalition ils auront 83 sièges et donc la majorité.

Le parlement est dans une extrême situation de précarité, et l'on est bien fondé à s'interroger sur son avenir, tant l'écart est faible entre les deux coalitions rivales. Le moindre mouvement de député, fut-il un seul, provoque un changement de majorité. Les autres députés élus de l'opposition résisteront-ils à la tentation de rallier le président, moyennant quelques avantages ? Là est la grande question du moment. Celle qui enfle dans les chaumières et les places huppées de Dakar, jusqu'au hameau le plus reculé. La transhumance, cette maladie infantile de la démocratie Sénégalaise est passée par là !

Mais pour sûr, la composition de la nouvelle assemblée va permettre à cette institution de renouer avec sa vocation originelle de contrôle de l'action du gouvernement et de l'initiative des lois qui répondent aux attentes du peuple. Il n'est pas exagéré de dire que toute la trajectoire politique du pays à l'horizon de la présidentielle, dans 18 mois est suspendue à leurs décisions respectives.

Yééwi Askanwi réalise une bonne performance avec 56 députés pour une première participation et Wallu Sénégal dont la locomotive, le PDS, avait fini de toucher le fonds lors des locales, refait surface et engrange de précieuses voix pour 24 sièges. Il faut signaler que l'ancien président Abdoulaye Wade était tête de liste de Wallu Sénégal, sa présence a, sans doute, ramené des électeurs du Pds qui étaient en rupture de ban avec le parti depuis sa perte du pouvoir et l'éloignement de son leader. Une présence qui risque de nous faire vivre des moments de frissons, puisque s'il siège à l'assemblée, il sera le président de séance, en sa qualité de doyen des députés, avant l'élection du président de l'Assemblée nationale. Mais le Pape du Sopi ne siègera vraisemblablement pas à l'Assemblée nationale.

Enfin les résultats des législatives sonnent le glas de l'ambition du président Macky Sall pour un troisième mandat. Car on ne voit pas avec ces deux revers électoraux successifs, comment le locataire du Palais de l'avenue Roume peut demander un mandat dont la légalité est remise en cause par plus de la moitié de l'électorat. Cette ambition à peine voilée est manifestement illégitime par la perte de la majorité.

■ Samba Moussa LY



CEDEAO : Création d'une force-anti-putsch ou l'exemple d'une mauvaise idée !



Il est déjà sur la table, la création d'une force anti-putsch...Et ça va permettre que tout le monde comprenne que nous sommes en plein siècle 21. C'est inadmissible, inacceptable les coups d'Etat. On ne peut pas penser que pour arriver au sommet de l'Etat, c'est un fast-track ».

Ainsi s'est exprimé le président bissau-guinéen et désormais président de la CEDEAO, Umaro Sissoco Embaló, le 28 juillet 2022 au cours d'une conférence de presse aux côtés du président français, Emmanuel Macron. D'ores et déjà, ce projet de force-anti push appelle questionnements et commentaires.

De prime abord, il convient de s'interroger sur sa structure ! Etant donné la composition étagée de la CEDEAO, il est fort à parier que la force projetée sera composée de forces militaires nationales. Autrement dit, il appartiendra à chaque pays d'y envoyer son contingent, pour des besoins d'intervention militaire sur le territoire même d'un Etat membre. On mesure, d'emblée, les risques d'un tel système et les animosités dont il est porteur. C'est exposer les frères d'armes de l'espace CEDEAO à recourir à la force les uns contre les autres, avec les risques funestes que cela comporte.

Ajouté à cela - dans l'hypothèse des coups d'Etats plébiscités par le peuple - des sérieuses complications sur le terrain.

Qu'on imagine un seul instant, comment une force anti-putsch aurait-elle pu contrer, par exemple, le coup d'Etat militaire intervenu au Mali en Aout 2020 ; ou encore, celui de Janvier 2022 au Burkina Faso ! Dans les deux cas, en effet, le soutien de la population - fâchée par la mauvaise gouvernance des anciens dirigeants - aura facilité et plébiscité l'action des militaires ! Qu'y aurait pu faire une force régionale anti-putsch, si non obliger les militaires - et peut-être une partie de la population - à recourir aux armes en invoquant, à tort ou à raison, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? On l'aura compris, le projet de création d'une force spécifiquement anti-putsch devra, avant même son opérationnalisation, résoudre un certain nombre de questionnements non moins délicats.

Outre ses difficultés de concrétisation, l'on est en droit de s'interroger sur son opportunité et sa viabilité. A l'heure où, le terrorisme et les rackets policiers aux frontières éreintent les populations ouest-africaine, l'urgence n'est franchement pas à la création d'une force anti-

putsch ! Sauf à placer la sauvegarde du pouvoir politique au-dessus du droit des peuples à l'épanouissement et à la sûreté personnelle des individus !

Que la CEDEAO combatte sérieusement les abus de droit aux frontières, fasse respecter la limitation des mandats présidentiels, œuvre au respect des droits de l'Homme sur tout son espace, elle aura rendu un immense service à la démocratie ! Elle n'aurait point besoin de recourir à une force anti-putsch qui, fatalement, obligera les Etats à de nouveaux efforts budgétaires au détriment des besoins des populations. Aussi, comment comprendre qu'une organisation - dont les Etats se plaignent de manquer de ressources, qui sollicitent chaque jour le concours financier de la communauté internationale - puisse s'autoriser le luxe d'une force anti-putsch avec les dépenses qui vont avec ? Au fond, l'on doit s'interroger : « Qu'est ce qui gouverne la CEDEAO ? L'attachement aux pouvoirs des Chefs d'Etat ? Ou le souci de la bonne gouvernance ? »

■ Malik WOGO

Foot : Que devient l'ancien international marocain et ex-bordelais Marouane Chamakh ?

L'ex-international marocain Marouane Chamakh qui a raccroché les crampons en 2019, mène une vie discrète depuis sa retraite. L'ancien joueur de Bordeaux, d'Arsenal et de Crystal Palace n'a pour autant pas quitté le monde du monde. Joueur très talentueux, Marouane Chamakh a fait trembler les chemins des filets de beaucoup de gardiens dans les grands championnats. Dans une interview accordée au site officiel de son ancien club Marmande, le marocain a relevé sa carrière après carrière et ses aspirations pour le futur.



Marouane Chamakh, une carrière en dents de scie. Marouane Chamakh a débuté le football dans son village natal à d'Aiguillon, une commune sud-Ouest de la France, avant de rejoindre Marmande quelques plus tard chez les moins de 15 ans. Remarqué par son agilité et son aisance technique, le jeune joueur va rapidement s'imposer dans cette équipe. Le jeune joueur attire les convoitises de quelques équipes de France comme Lens, Toulouse ou Lorient, mais c'est finalement à Bordeaux que le jeune joueur va commencer son ascension.

Chamakh a débuté avec les moins 17 de Bordeaux de 2000 à 2003. En 2003, Chamakh va faire des débuts professionnels avec les Gi-

rondins, un jeune joueur va faire ses preuves jusqu'à devenir l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du club. Avec les Girondins de Bordeaux, Chamakh va remporter plusieurs trophées : vainqueur de la Coupe de la Ligue en 2007 et 2009, vainqueur du championnat de France en 2009, qui mettait fin à le règne de l'Olympique Lyonnais sur le championnat pendant 7 ans. Il remporte aussi le trophée des champions en 2008 et 2009. Sa participation en Ligue des champions en 2009 va rester sur les annales. Les Girondins font un parcours mémorable jusqu'en quart de finale.

Son transfert à Arsenal a gâché sa carrière et son élan. Sous les ordres d'Arsène Wenger, Chamakh va faire ses débuts avec les gunners

2010, mais connaîtra une fin malheureuse. Il ne remporte rien avec les gunners en 3 ans et a inscrit 8 buts en 40 matchs. Après son départ en 2013, le Marocain va enchaîner les clubs sans réel succès. D'abord avec West-Ham pour une année, ensuite avec Crystal Palace de 2014 à 2016, il va inscrire 7 buts en 60 matchs.

Avec le Maroc, il devient le quatrième meilleur buteur de l'histoire avec 14 buts. Il sera finaliste, malheureux en 2004 lors de la CAN.

Conseiller et coach sportif, le nouveau quotidien de Chamakh

Si sa carrière en club n'a pas été à la hauteur de son talent, Marouane Chamakh nourrit des ambitions de devenir coach. Le marocain, après avoir raccroché les crampons en 2019, commence une nouvelle vie où il apprend les bases du coaching. Invité sur plusieurs plateaux de télévision, Chamakh révèle son désir de devenir entraîneur. 11 ans après son retour à Bordeaux pour assister à un match, Chamakh a dévoilé ses ambitions au grand public : « J'ai des projets sportifs. D'ici 2 ans, j'espère être diplômé et aussi entraîner une équipe. Aujourd'hui, je suis convaincu de ce que je veux faire, c'est-à-dire que je veux coucher et entraîner.

Marouane Chamakh est retourné dans son club formateur en tant que conseiller pour les jeunes du centre de formation, tout en préparant son diplôme pour devenir entraîneur dans les années à venir.

« Aujourd'hui, c'est de revenir dans un rôle de messenger pour faire passer des conseils aux jeunes. Je ne souhaite aucun rôle officiel, seulement pouvoir partager mon expérience avec les jeunes, les bons moments comme les galères, véhiculer les valeurs acquises tout au long de mon parcours et en particulier quand j'étais à leur place ici au même âge ».

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisantez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23